



Ma maison louer ,sans que j'en sache rien..

Par **rachel**, le **30/04/2009** à **22:12**

Bonjour, je suis copropriétaire avec mon ancien ami d'une maison, celui-ci ne paye plus le loyer depuis que j'ai fait un dossier en banque de France pour surendettement, car je ne pouvais plus payer mon loyer actuel + charges et 4 enfants, je me retrouve donc avec la totalité de la dette qui s'élève à 110 000 €, en attendant ma demande au tribunal, on m'a conseillé de porter plainte, car ce monsieur a, après avoir renoué la maison, fait signer un bail de location, et je n'ai signé aucun papier, ce monsieur touche bien sûr les loyers, ainsi que les cautions ; et je continue à payer 450€ à la banque de France en attendant que la banque elle-même solde le bien en question, quel recours puis-je avoir, c'est très urgent merci de votre réponse cordialement, rachel..,